

Programme de la Formation

DE LA PRÉVENTION DES LITIGES À L'EXPERTISE (cycle ou modules à la carte)

2 jours soit 14 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le **cycle de formation** dédié aux litiges et à l'expertise judiciaire consiste en **différents modules à la carte** que le stagiaire peut choisir de suivre selon ses besoins; se prévenir des litiges, s'initier à l'expertise, devenir un jeune expert ...

PUBLIC CIBLE

Architecte pratiquant la maîtrise d'oeuvre de conception et la direction de chantier

PRÉREQUIS

Aucun

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Module 1 : L'architecte et le conflit

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Litige, désordre, dommage, les origines du conflit sont multiples et l'architecte se trouve en première ligne. Pour anticiper ces éventuels conflits, la fonction de maîtrise d'oeuvre exige un dossier bien préparé et une posture appropriée lors des étapes clés.

- analyser les étapes qui enveniment le conflit
- acquérir les méthodes pour maintenir ou retrouver les conditions du dialogue nécessaires à la résolution amiable de ces conflits

FORMATEUR(S)

SCHNELLER Eric - Expert de justice près la cour d'appel de Rennes et près la cour administrative de Nantes

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Par la mise en situation réelle par des exemples concrets et l'analyse des étapes qui enveniment le conflit, les stagiaires vont acquérir les méthodes pour maintenir ou retrouver les conditions du dialogue nécessaires à la résolution amiable de ces conflits.

PROGRAMME

LES OUTILS D'ANTICIPATION

- La dynamique du projet, à partir du programme et jusqu'aux marchés de travaux
- L'expression et le respect des objectifs lors de la préparation et la réalisation

LA NAISSANCE DU LITIGE

- Les postures des acteurs, maître de l'ouvrage, maître d'oeuvre, entreprise.
- La mesure des écarts d'objectifs et les mesures correctives
- Conclusion et synthèse

Module

Module 2 : L'architecte face à l'expertise

1 jour soit 7 heures de formation

Modalité d'apprentissages :

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Litige entre l'architecte et son client, l'architecte mis en cause dans un conflit qui oppose le maître d'ouvrage et l'entreprise, réserves ou désordres apparus après la réception, ces difficultés peuvent conduire à l'expertise.

L'expertise amiable avec ou sans assureur est la procédure simple. L'expertise judiciaire est l'une des mesures qui va éclairer les parties et le juge. L'architecte doit y participer et avoir bien préparé son dossier.

- identifier les étapes qui conduisent à engager une expertise
- aborder les grands principes du débat technique contradictoire et la nature des opérations d'expertise
- Structurer les outils de production et assurer les étapes de la mission de maîtrise d'oeuvre

FORMATEUR(S)

SCHNELLER Eric - Expert de justice près la cour d'appel de Rennes et près la cour administrative de Nantes

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation des stagiaires à partir de cas concrets et analyse

PROGRAMME

LES ACTEURS, LES POSTURES LES ÉCARTS D'OBJECTIFS À L'ORIGINE DU LITIGE

- Mise en situation des stagiaires et analyse
- L'escalade du litige et la communication de crise

L'EXPERTISE AMIALE ET L'EXPERTISE JUDICIAIRE

- Les acteurs de l'expertise, leurs objectifs
- Les expertises amiables, l'arbitrage et la médiation
- Les principes directeurs du procès

Mise en situation

LE CADRE DE L'EXPERTISE

- L'organisation de la justice
- Les particularités de l'expertise construction
- Les experts et les opérations expertales
- Les relations entre l'architecte et son avocat

Mise en situation